

## **RAPPORT D'ACTIVITE 2014 – ADOMICILE 49**

---

**ADOMICILE 49**

**10 rue du grand Launay 49000 ANGERS - Tel : 05 41 87 53 68  
149 Bd Henri Dunant 49400 SAUMUR - Tel : 02 41 67 14 39**

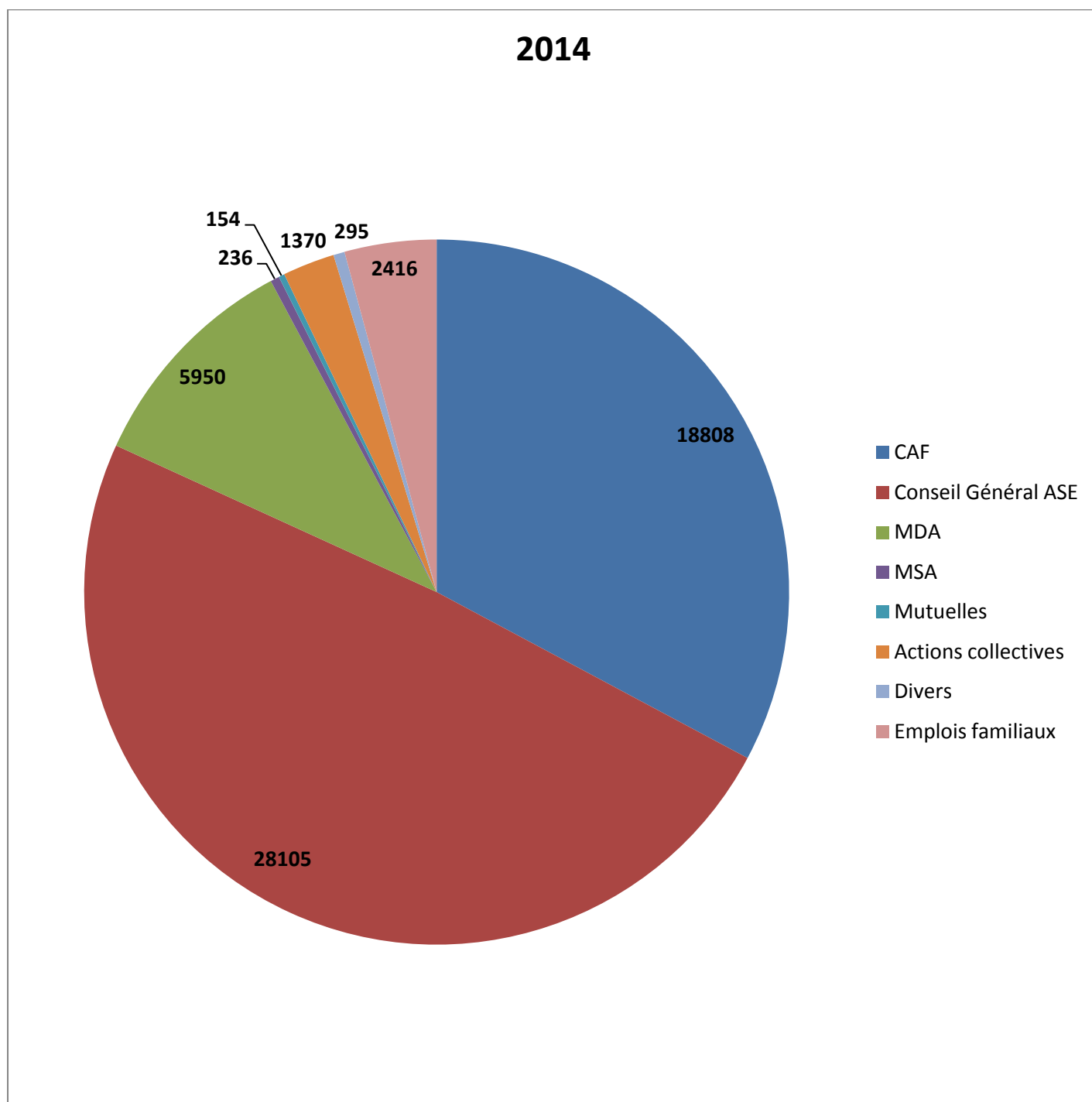
## SOMMAIRE

<b>I- <u>L'activité réalisée en 2014</u></b>	<i>Page 2</i>
<b>I-1 Heures réalisées</b>	<i>Page 2</i>
I-1-1- Heures réalisées par les TISF	
I-1-2- Heures réalisées par les AMP et AVS	
I-1-3- Heures réalisées par les Aides à Domicile (AD)	
I-1-4- Heures Emplois Familiaux (EF) réalisées	
<b>I-2 Inscription des familles</b>	<i>Page 10</i>
<b>I-3 Les événements et activités spécifiques de l'année</b>	<i>Page 11</i>
I-3-1- Les ateliers collectifs	
I-3-2- Les temps festifs	
I-3-3- La porte ouverte	
I-3-4- Une journée de réflexion entre TISF	
<b>II- <u>L'organisation et la mise en œuvre de l'activité</u></b>	
<b>II-1- Le personnel</b>	<i>Page 13</i>
II-1-1- Entrées / sorties :	
II-1-2 Réflexions portées sur la gestion du personnel	
II-1-3- Organigramme de l'association	
II-1-4- Formations réalisées en 2014	
II-1-5- Séances d'analyse des pratiques	
<b>II-2- Accueil de stagiaires : notre philosophie</b>	<i>Page 16</i>
<b>II-3- Instances de Représentation du Personnel</b>	<i>Page 17</i>
II-3-1- DP	
II-3-2- CE	
II-3-3- CHSCT	
<b>II-4- Le fonctionnement de l'équipe</b>	<i>Page 19</i>
II-4-1- Réunion de services	
II-4-2- Réunions administratives	
II-4-3- Organisation des plannings	
II-4-4- Priorités de l'année	
<b>II-5 Partenariat</b>	<i>Page 20</i>
II-5-1- Le Conseil Général	
II-5-2- La CAF	
II-5-3- ADESSADOMICILE	
II-5-4- L'association Aide Familiale Populaire	
II-5-5- CHU	
II-5-6- Resto du cœur – Banque alimentaire	
II-5-7- Ludothèques Angers et Saumur	
<b>II-6- Le conseil d'administration</b>	<i>Page 22</i>
II-6-1- Sa constitution	
II-6-2- Organisation des réunions de CA et bureau dans l'année	
II-6-3- Commission Communication :	
II-6-4- Commission Handicap :	
II-6-5- Commission Ressources Humaines :	
II-6-6- Commission Formation :	
II-6-7- Le comité d'utilisateur :	
<b><u>Conclusion</u></b>	<i>Page 25</i>

## I- L'activité réalisée en 2014

### I-1- Heures réalisées

**Tableau 1 : Heures réalisées globalement en 2014 selon les partenaires**



**Total des heures : 57 334 heures**

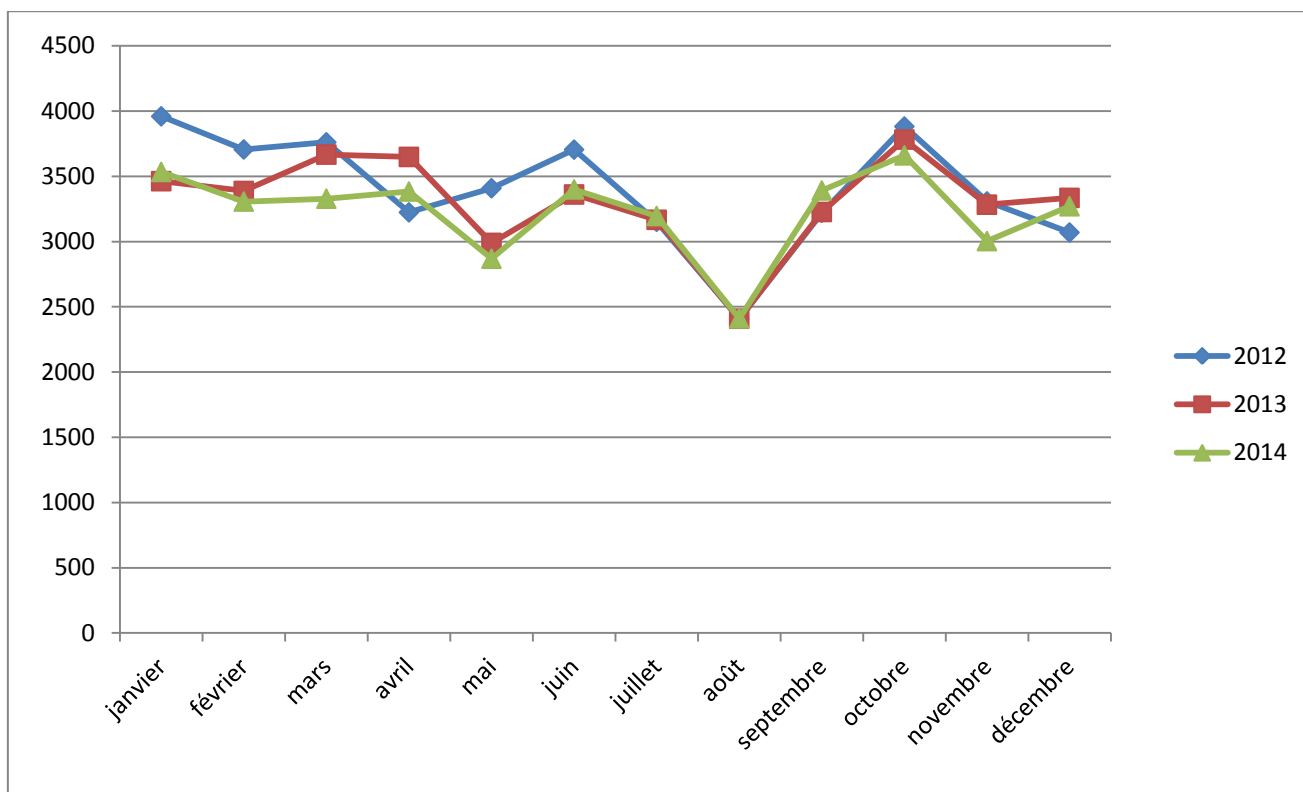
Pour rappel, heures effectuées préalablement :

**2013 : 57 118 heures**

**2012 : 59 057 heures**

## I-1-1- Heures réalisées par les TISF

**Tableau 2 : Heures mensuelles réalisées par les TISF sur les 3 dernières années**



### Total heures TISF

Année 2012 : **40 807 h**

Année 2013 : **39 721 h**

Année 2014 : **38 758 h**

### Commentaires :

Les courbes sont assez régulières chaque année, mais l'année 2014 a été plus linéaire de manière générale avec une activité plus faible toute l'année.

On constate une baisse nette du nombre d'heures effectuées chaque année :

- moins 1 086 heures en 2013 par rapport à 2012
- moins 963 heures en 2014 par rapport à 2013

→ Soit une **chute de 2 049 heures en 2 ans**

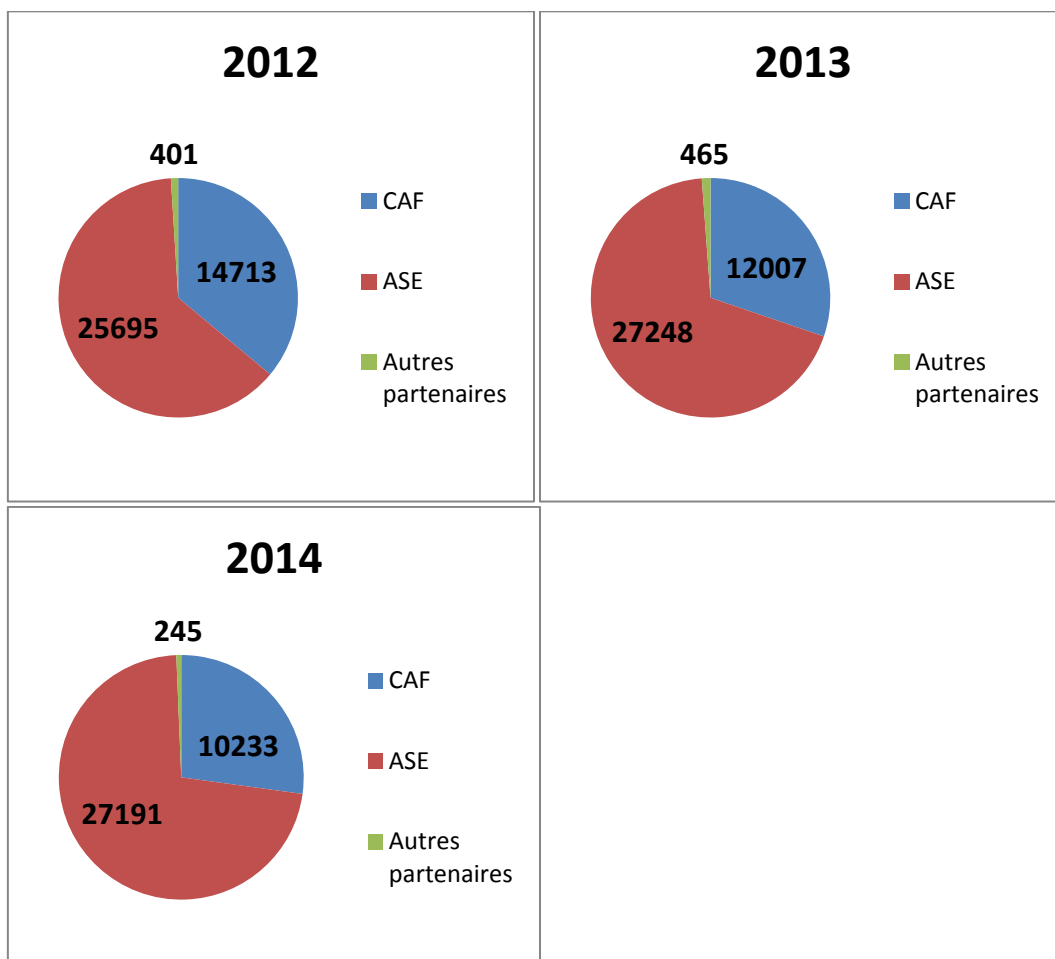
### Argumentation :

Cette baisse concerne le public de la CAF, parce que les critères d'intervention étaient plus restrictifs que les années précédentes, et le barème de participation dissuasif. Nous avons constaté une baisse au niveau national pour l'ensemble des associations d'aide à domicile.

Certains arrêts de travail n'ont pas pu être remplacés par manque de professionnelles disponibles et des arrêts à la semaine qui ne donnent pas réellement de perspective de remplacement.

Le déficit de communication d'ADOMICILE 49 a certainement eu un impact sur ces résultats.

## Comparaison heures annuelles réalisées par les TISF selon les partenaires



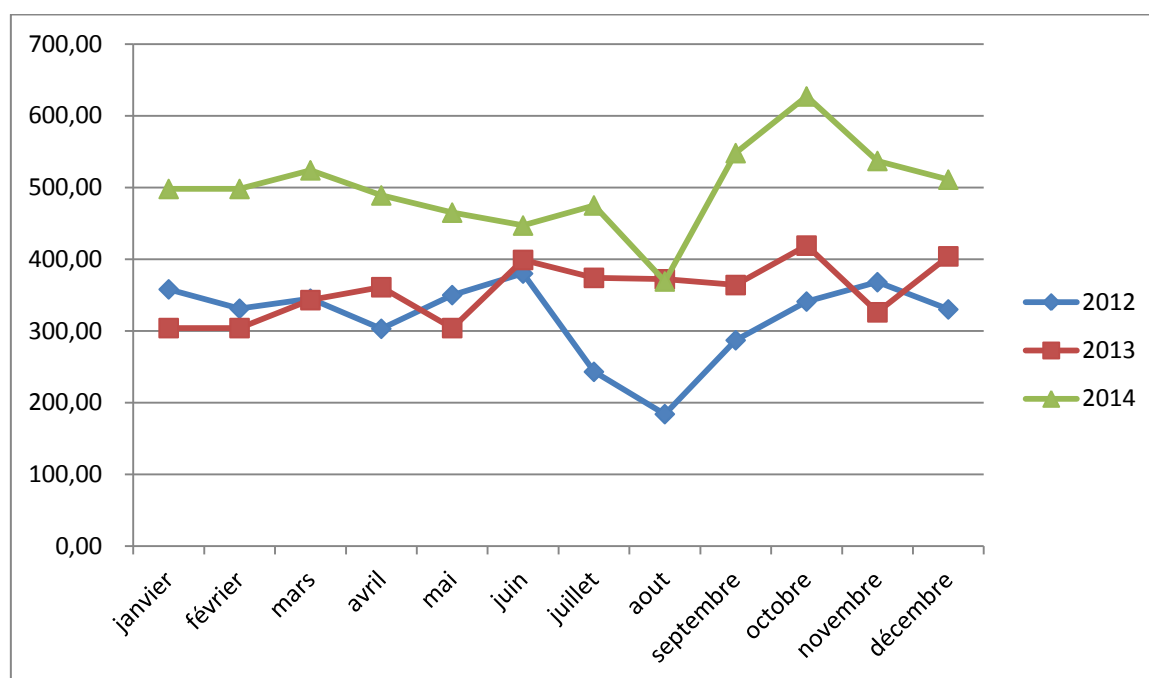
### Commentaires :

Ce tableau justifie que ce sont les heures CAF qui chutent (moins 4 480 heures entre 2012 et 2014). Nous constatons que les heures ASE du conseil général évoluent (+ 1 496 heures entre 2012 et 2014). Les heures réalisées avec les autres partenaires diminuent (- 156 heures entre 2012 et 2014), principalement PPSF et MSA

Les heures réalisées en action collective CAF évoluent progressivement : + 376 heures entre 2012 et 2014

## I-1-2- Heures réalisées par les AMP et AVS

**Tableau 3 : Heures mensuelles réalisées par les AVS/AMP sur les 3 dernières années**



### Total heures AVS / AMP

Année 2012 : **3 818 h**

Année 2013 : **4 274 h**

Année 2014 : **5 987 h**

### Commentaires :

L'année 2014 a été plus forte globalement, avec un pic de croissance très net en septembre octobre.

On constate une augmentation nette du nombre d'heures effectuées chaque année :

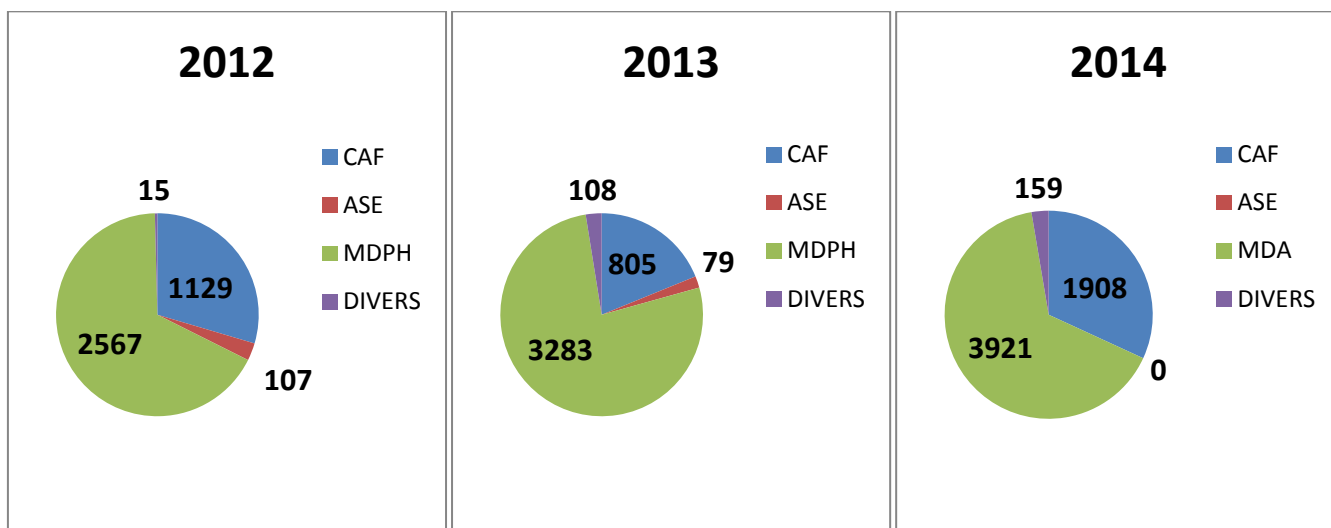
- plus 456 heures en 2013 par rapport à 2012
- plus 1 713 heures en 2014 par rapport à 2013

→ Soit une **évolution de 2 169 heures en 2 ans (+ 56 %)**

### Argumentation :

Un service créé en 2009 qui prend petit à petit sa place dans le champ de l'aide au handicap. Le choix d'avoir des AVS et des AMP donne de nouvelles possibilités d'aide auprès des personnes en situation de handicap et nous permet d'aider un plus grand nombre de parents et d'enfants. La qualité du service rendu et la compétence des salariés, le partenariat développé avec les IME et IMPRO, participent à l'évolution des demandes.

## Comparaison heures annuelles réalisées par les AVS / AMP selon les partenaires



### Commentaires :

Les heures CAF ont chuté en 2013 puis rebondi en 2014 (+ 779 heures entre 2012 et 2014)

Les heures ASE sont réduites à 0 en 2014

Les heures MDA ont fortement évolué (+ 1 354 heures entre 2012 et 2014)

### I-1-3- Heures réalisées par les Aides à Domicile (AD)

**Tableau 4 : Heures mensuelles réalisées par les AD sur les 3 dernières années**



#### Total heures AD

Année 2012 : **13 275 h**

Année 2013 : **10 757 h**

Année 2014 : **10 173 h**

#### Commentaires :

L'année 2014 a été globalement différente des autres années avec des périodes faibles ou fortes inégales.

On constate une baisse nette du nombre d'heures effectuées chaque année :

- moins 2 518 heures en 2013 par rapport à 2012
- moins 584 heures en 2014 par rapport à 2013

→ Soit une **chute de 3 102 heures en 2 ans**

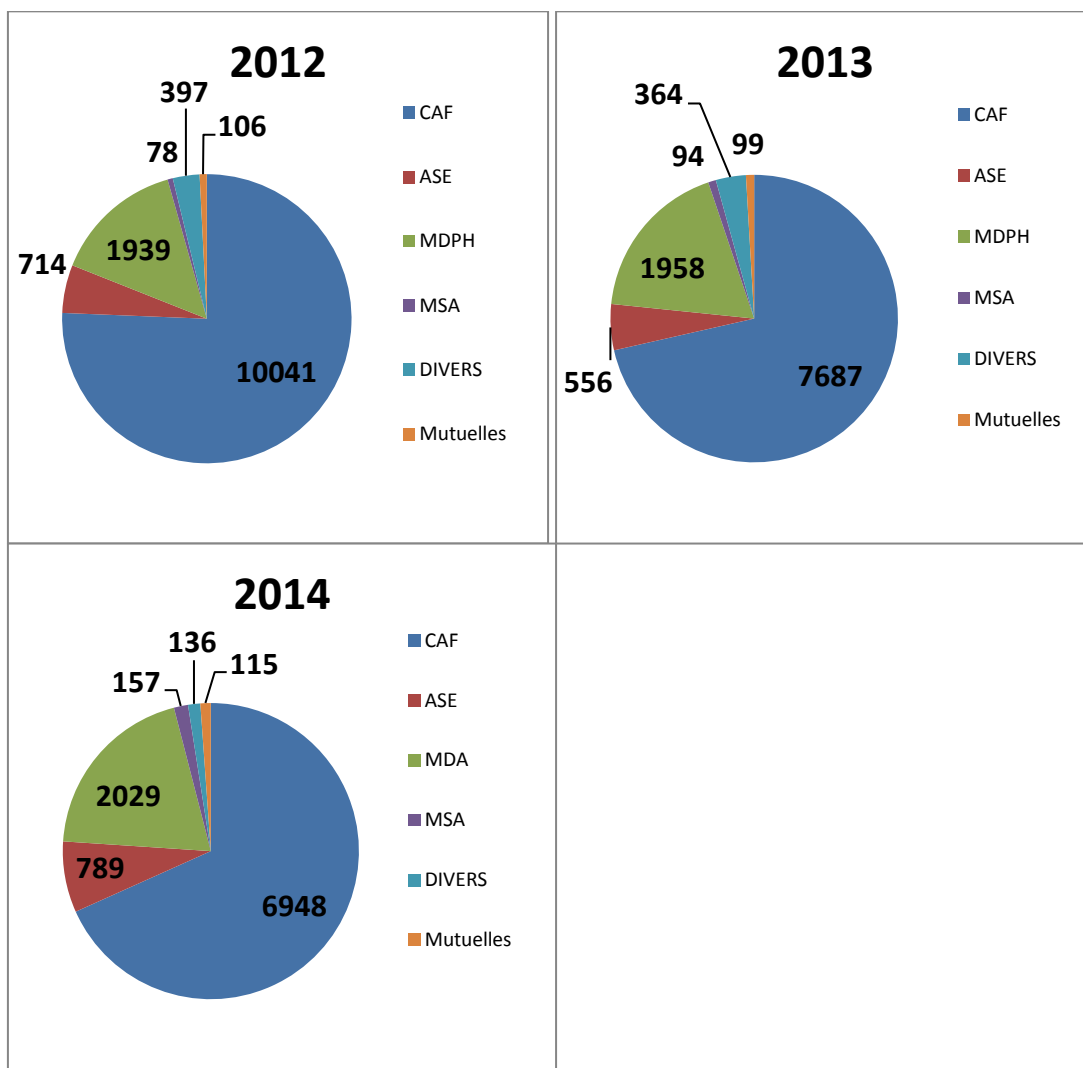
#### Argumentation :

Les critères d'intervention restrictifs de la CAF et le barème de participation dissuasif sont là aussi les raisons principales de ces diminutions d'heures de travail réalisées. Peut-être que la crise y contribue aussi !

Le déficit de communication d'ADOMICILE 49 a certainement eu un impact sur ces résultats.



## Comparaison heures annuelles réalisées par les Aides à Domicile selon les partenaires



### Commentaires :

Les heures CAF ont chuté en 2013 et en 2014 (**- 3 093 heures** entre 2012 et 2014)

Les heures ASE sont stabilisées (+ 75 heures entre 2012 et 2014)

Les heures MDA sont stabilisées (+ 90 heures entre 2012 et 2014)

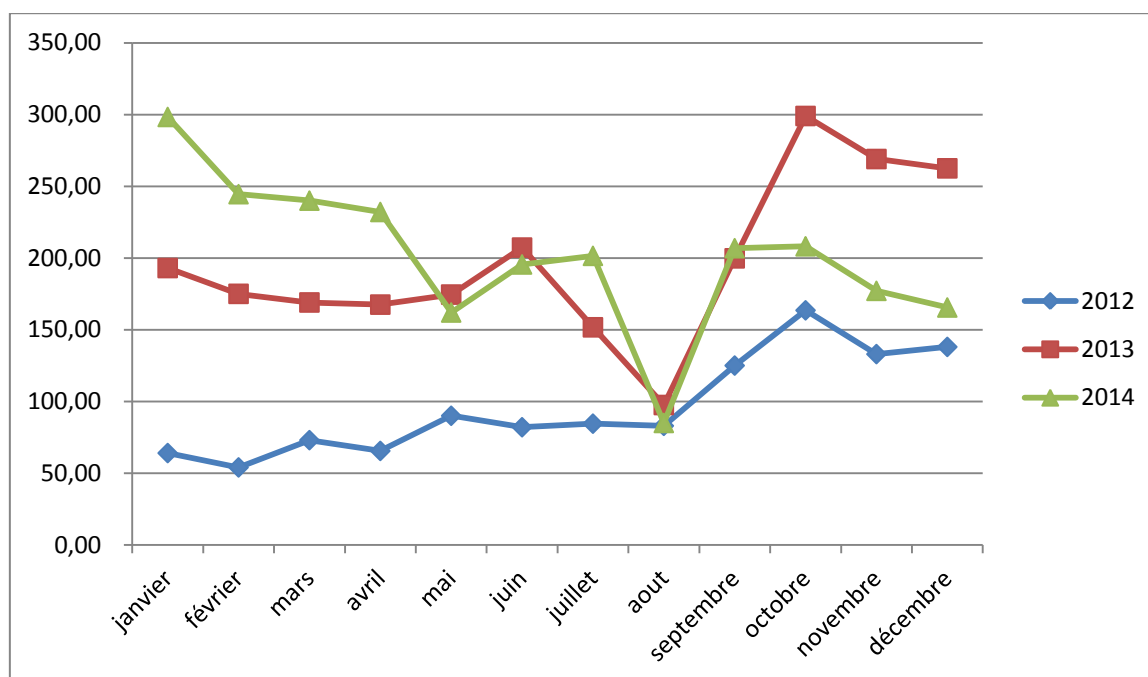
Légère évolution des heures MSA (+ 79 heures, soit 2 fois +)

Les heures mutuelles sont stabilisées (+ 9 heures entre 2012 et 2014)

Diminution des heures diverses (**- 261 heures** entre 2012 et 2014)

### I-1-4- Heures Emplois Familiaux (EF) réalisées

**Tableau 5 : Heures mensuelles réalisées par les Emplois familiaux sur les 3 dernières années**



#### Total heures Emplois familiaux

Année 2012 : **1 156 h**

Année 2013 : **2 366 h**

Année 2014 : **2 416 h**

#### Commentaires :

L'année 2014 a démarré plus fort mais on constate une chute régulière tout le 1<sup>er</sup> semestre, contrairement aux autres années qui étaient en progression. Dernier trimestre en baisse chaque année.

On constate une augmentation du nombre d'heures effectuées :

- plus 1 210 heures en 2013 par rapport à 2012
- stagnation entre 2014 et 2013 (+ 50 heures)

→ Soit une **évolution globale de 1 260 heures en 2 ans**

#### Argumentation :

Ce service existe parce que des familles que l'on aide en CAF avec les aides à domicile souhaitent que l'on puisse continuer, et on fonctionne beaucoup sur le bouche à oreille. Nous devons sans doute à l'avenir faire une publicité plus importante pour faire évoluer ce service.

## I-2- Inscription des familles

Nombre de familles accompagnées globalement en 2014 : **655 différentes**

Dont : 246 familles nouvelles

{ Dont : 43 sans enfants  
 145 avec 1 enfant  
 209 avec 2 enfants  
 127 avec 3 enfants  
 84 avec 4 enfants  
 27 avec 5 enfants  
 20 avec 6 enfants

### Types d'accompagnement réalisés en 2014

Thématiques d'accompagnement	Nombre de prise en charge en 2014	Moyenne de temps d'intervention dans les familles
Grossesse	100	80 heures
Naissance	183	100 heures
Famille Nombreuse	41	95 heures
Maladie d'un parent ou d'un enfant	181	90 heures
Hospitalisation	-	-
Séparation des parents	3	100 heures
Décès	2	150 heures
Reprise d'emploi ou de formation	3	100 heures
aide ponctuelle d'enfant en situation de handicap	59	447 heures
Interventions dans le cadre de la prévention auprès des familles	281	328 heures
<b>Total</b>	<b>853</b>	<b>1 490 heures</b>

Aucune hospitalisation n'est comptabilisée : la prise en charge, lorsqu'elle fait suite à une hospitalisation, est comptabilisée sur une autre thématique et c'est sans doute ce qui explique ce fait.

## I-3- Les événements et activités spécifiques de l'année

### I-3-1- Les ateliers collectifs :

Trois types d'ateliers :

- Cuisine : 70 séances pour 3 ateliers sur Angers (1) et Saumur (2), avec 59 participants (9 à Angers et 50 à Saumur, uniquement parents), dont l'un animé en partenariat avec les restaurants du cœur de Saumur
- Echanges de savoir : 9 séances pour 1 atelier sur Angers, avec 8 participants (parents), en partenariat avec la maison de quartier « Angers centre animation »
- Jeux : 45 séances pour 1 ateliers sur Saumur, avec 150 participants (60 parents et 90 enfants)

Le tout représentant 1 026 heures d'ateliers

### I-3-2- Les temps festifs :

- **La fête d'été des familles** : sous la forme d'un pique-nique, sur une journée (11h à 17h) avec des jeux extérieurs (loués à la ludothèque ou organisés par les TISF), et un atelier maquillage. Des temps très conviviaux, attendus des familles. Nous avons eu la chance d'avoir du soleil.

Elles étaient organisées :

- A Saumur, le 25 juin, rassemblant 15 familles (16 adultes et 35 enfants), au jardin des plantes
- A Angers, le 10 juillet, rassemblant 20 familles (23 adultes et 30 enfants), dans le parc de la Saillerie (MFR)

- **La fête de Noël des familles** : sur un après-midi (14h à 17h), les encadrantes d'ateliers préparent avec les familles intéressées les décorations, les animations et le goûter. En général, un conte est proposé dans l'après-midi par l'une de nos professionnelles.

Elles étaient organisées :

- A Saumur, le 17 décembre, rassemblant 12 familles (15 adultes et 31 enfants), au centre social Jacques PERCEREAU
- A Angers, le 23 décembre, rassemblant 20 familles (26 adultes et 37 enfants), au centre Jean Vilar

### I-3-3- La porte ouverte : le 30 janvier, à Angers

Cette porte ouverte était organisée sur la journée, suite au déménagement en avril 2013 dans nos nouveaux locaux, et donc l'occasion d'accueillir nos partenaires (une quarantaine), de leur faire découvrir nos locaux et notre équipe administrative, et d'échanger sur nos collaborations. Un apéro était proposé le midi, en présence de TISF.

A cette occasion, les peintres Dominique THOMAS, Réjane VERON et Yolande GRANDCOLAS présentaient quelques tableaux.

**I-3-4- Une journée de réflexion entre TISF :** sur le thème « mieux comprendre l’articulation des évolutions de protection de l’enfance et des missions de TISF ». Le 2 décembre.

Cette journée était organisée par ADOMICILE49 avec la fédération ADESSADOMICILE, en présence d’invités du Conseil Général (travailleurs sociaux et chef de service DISMO). Toutes les TISF (37) et leurs responsables de secteur y étaient présentes.

Un apport théorique introduisait la matinée, sur le sens de la famille aujourd’hui. S’en est suivis des débats sur la place de la TISF dans le cadre des visites encadrées, le sens de ces visites, le sens du placement des enfants, la notion de durée du placement...

L’après-midi, les représentants du Conseil Général présentaient leur service et leurs missions, et précisaient le rôle de la TISF tel qu’ils le conçoivent aujourd’hui de leur point de vue. Nous avons pu constater que leur proximité des TISF leur permettait d’avoir un regard très précis et clair que nous ne pouvions que partager.

Nous pensons que cette journée n’a pu que conforter les TISF dans l’assurance de l’importance du rôle qu’elles jouent aujourd’hui auprès des familles.

## II - L'organisation et la mise en œuvre de l'activité

### II-1 Le personnel

Dans l'année 2014 nous comptabilisons :

- 78 salariés (dont 71 CDI)
- 3 stagiaires TISF 1<sup>ère</sup> année (2 à Angers, 1 à Saumur)
- 1 personne en EMT à Angers afin de découvrir le métier de TISF.
- 2 stagiaires en formation ADVF (assistante de vie aux familles), 1 stagiaire AVS (auxiliaire de vie sociale) et 1 stagiaire en reconversion professionnelle sur les équipes AVS et AD d'Angers.

#### II-1-1- Entrées / sorties :

- 10 entrées : ont remplacé en CDD (6) ou CDI (4) des personnes ayant quitté l'association (4) ou pour un remplacement temporaire (6).
- 11 sorties dans l'année : pour retraite (1), dans le cadre d'une rupture conventionnelle (2), d'une inaptitude (1), d'une démission (1), ou en fin de CDD (6).

Le mouvement de personnel peut nous sembler plus important que les années précédentes. Nous pourrions sans doute l'expliquer par la nécessité plus fréquente de remplacer du personnel en arrêt maladie, et le nombre d'événements naturels dans une entreprise qui a beaucoup grossi depuis 3 ans. Nous savons d'ailleurs que 16 personnes devraient quitter l'association pour leur retraite dans les 6 années qui viennent.

#### II-1-2 Réflexions portées sur la gestion du personnel

Si on veut rester attentif aux besoins des salariés pour leur préserver une vie à côté du travail et un rythme qui tienne compte de leurs capacités physiques et morales (gestion du stress), nous ne pourrions à l'avenir accepter des conditions contractuelles plus complexes auprès de nos partenaires (visites encadrées démultipliées, horaires en soirées et samedi, temps d'intervention raccourcis...). En effet, nous sommes arrivés au taquet de ce que nous pouvons proposer aux familles en termes de conditions de travail.

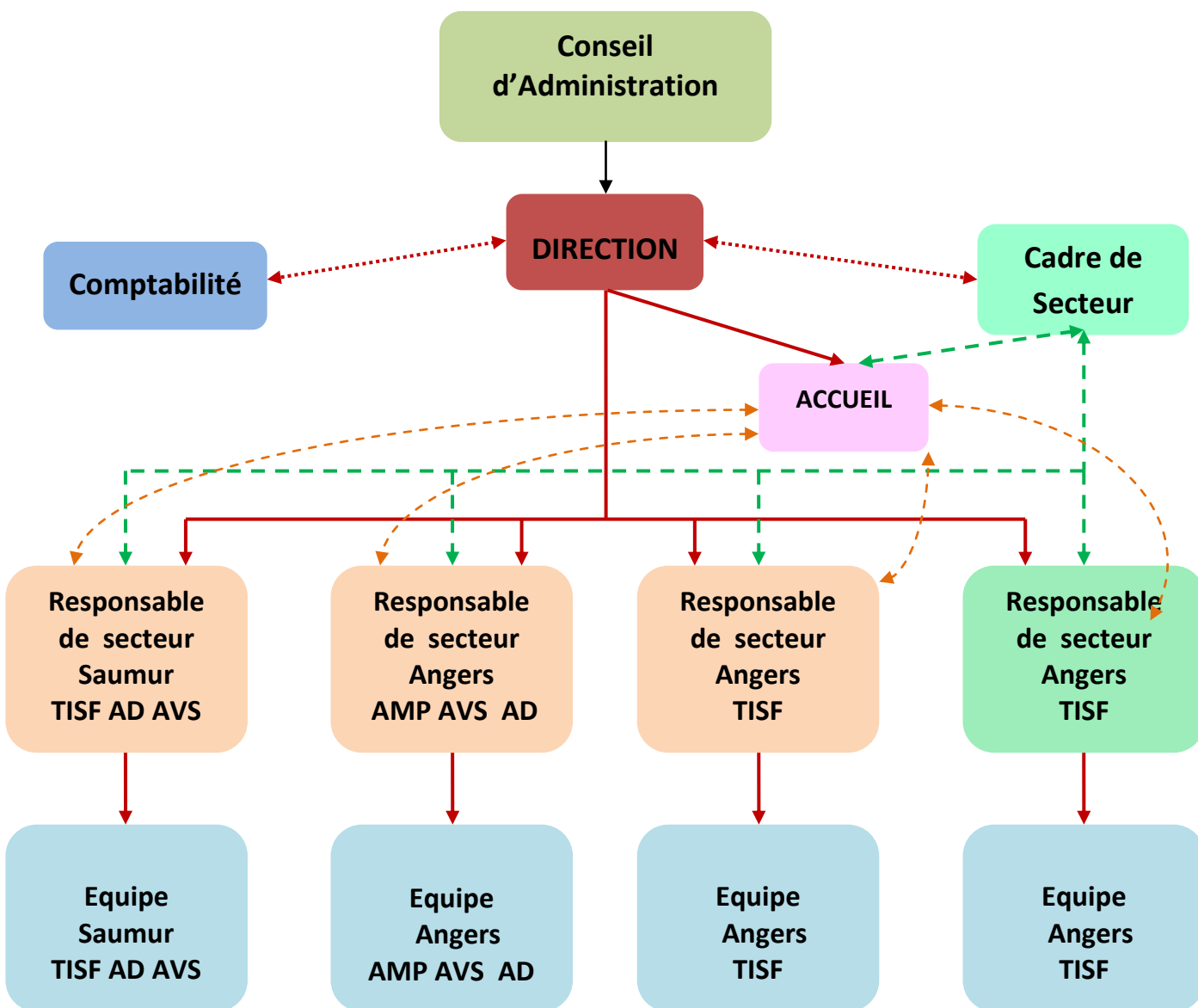
L'accord d'entreprise signé en 2011 (lors de la fusion) se doit d'être respecté en ce sens, permettant d'assurer un équilibre minimum à nos intervenantes en termes de récupérations et de demi-journée libérée.

C'est pourquoi en 2014 nous avons tenté de structurer un mode de management, à travers nos responsables de secteur, qui tienne compte des conditions de travail des intervenantes et de leur besoin d'écoute et de soutien (dont la mise en place de la commissions RH).

Nous avons parallèlement tenté de trouver les moyens de participer à notre niveau aux réalités sociales actuelles : accompagner les familles les plus en difficulté ; assurer une mission sociale solidaire, citoyenne, concertée ; faire avec nos moyens...

Nous avons maintenu un accompagnement de nos équipes avec l'analyse de pratiques.

**II-1-3- Organigramme de l'association**



→ Lien hiérarchique

← - - - → Lien fonctionnel et de tutorat (semi-hiérarchique)

← - - - - - → Lien hiérarchique et de collaboration serrée

← - - - - - → Lien fonctionnel

#### **II-1-4- Formations réalisées en 2014**

- La communication verbale et non verbale : 6 aides à domicile
- Réfléchir à ma technicité : 11 aides à domicile
- Tuteur de proximité : 3 TISF
- Formation au budget : 1 (comptable)
- Bilan de compétence : 2 TISF
- VAE CAFERUIS : 1 responsable de secteur
- Participation à la journée régionale AMP du CEFRAS : 7 AVS AMP
- Journée TISF du 2 décembre : 37 TISF
- animateurs de prévention : 3 TISF, 1 AMP, 1 AD, 1 RS.
- Plan de prévention des risques professionnels : Direction, Cadre de secteur.

#### **II-1-5- Séances d'analyse des pratiques**

Bénéficient de séances d'analyse de leurs pratiques :

- Les équipes TISF, 6 fois par an, sur un temps de 3h30 - 3 groupes de 12
- Les équipes AVS et AMP, 6 fois par an, sur un temps de 2h - 1 groupe de 8

A partir de situations vécues par les professionnelles, l'idée de ces séances est de prendre conscience de sa part de responsabilité et de la manière dont chacun agit.

Les responsables de secteur ont bénéficié de 6 séances de 3 heures de renforcement des capacités professionnelles : dans le même esprit, mais avec une approche plus coaching.



## II-2- Accueil de stagiaires : notre philosophie

Nous nous devons d'accepter des stagiaires (TISF, AVS et AD), car leur présence auprès de nos professionnels permet un questionnement nouveau sur nos pratiques, un regard sur le travail du domicile, l'engagement de nos intervenantes à les accompagner et leur montrer tout ce qui concerne leur travail et ses réalités pour qu'elles aient une bonne connaissance du métier et de ce type de structure.

C'est aussi l'occasion de repérer des futurs professionnels qui pourraient rejoindre notre association, et de contribuer au développement des compétences de ceux qui prendront le relais.

Ces stagiaires participent aussi à l'image de l'association qu'elles peuvent véhiculer auprès des autres stagiaires et organisations.

C'est pourquoi en 2014 nous avons accueilli 8 stagiaires. A l'avenir, nous pourrions aussi envisager d'accueillir une professionnelle AMP.

Nous noterons qu'en 2014 la directrice a participé au jury oral d'entrée en formation TISF du CEFRAS, et qu'elle participe au conseil pédagogique de cette formation.

Nous notons, parmi les évolutions des pratiques, que les personnes nouvellement formées sont directement mises en situation de responsabilité au sein des familles (ce qui était autrefois structuré avec la mise en place d'un tutorat). Cela exige donc que les formations prennent cette réalité en compte. D'où l'importance que nous soyons un minimum acteurs au sein du CEFRAS.

## **II-3- Instances de Représentation du Personnel**

Pour les DP et CE, 3 représentantes du personnel sont titulaires et 1 est suppléante.

10 rencontres CE/DP ont eu lieu au cours de l'année 2014.

### **II-3-1- DP**

Ont assisté aux rencontres DP : les représentants du personnel, la direction et la cadre de secteur.  
Lors des rencontres DP, nous avons traité de sujets d'actualité autour de l'organisation du travail.

### **II-3-2- CE**

Ont assisté à aux rencontres CE : les représentants du personnel, 1 administrateur (président ou son représentant) et la direction.

Lors de ces rencontres, nous avons systématiquement fait le point sur :

- L'activité en heures du mois précédent,
- Le compteur d'heures de modulation de toutes les équipes,
- Le récapitulatif des heures et des congés,
- Le mouvement du personnel,
- L'indicateur de santé au travail

Et nous avons échangé sur divers sujets tels que :

- L'organisation du travail (ex – changement de jour de planning pour une équipe de professionnelles)
- Les fiches de poste,
- Les comptes-rendus de droit d'expression,
- La planification des congés payés (notamment ceux de l'été et les congés de fin d'année),
- L'équilibre du travail lors de jours fériés
- Et tout événement susceptible de modifier l'organisation du travail.

### **II-3-3- CHSCT**

Les membres titulaires du CHSCT sont au nombre de 4 sous la présidente de la direction.

Ont été invités durant l'année 2014 : 1 aide à domicile ; la Déléguée syndicale ; 1 administrateur de l'association ; la médecine du travail ; les inspecteurs du travail ; le contrôleur prévention Carsat.

Au cours de l'année 2014, il y a eu 3 réunions plénières : les 17/01 ,27/05 et 26/09. La réunion plénière prévue en décembre a été reportée en janvier 2015. Les sujets traités ont porté sur :

- la santé et sécurité au travail,
- les conditions de travail,
- la sécurisation des locaux,
- la prévision d'un changement de local à Saumur.

Les membres du CHSCT se sont réunis 2h chaque mois sans la direction.

L'année 2014 a aussi été l'année de l'écriture du document unique à destination de tous les salariés : l'association s'est servie d'une trame de document de la fédération nationale Adessadomicile comme support. Le contrôle prévention Carsat a été très présent lors de cette rédaction. Ce document unique a été présenté à toutes les équipes d'intervenantes lors de réunion de service et a fait l'objet de nombreuses questions consignées dans un compte-rendu.

La fédération Adessadomicile a proposé en 2014 deux formations faisant lien avec l'écriture du document unique et auxquelles des salariées ont participé :

- « Plan de prévention des risques professionnels » à destination de l'encadrement
- « animateurs de prévention » à destination des intervenantes.

## **II-4- Le fonctionnement de l'équipe**

### **II-4-1- Réunion de services**

Une seule réunion, réunissant les services TISF de l'association, a été organisée en 2014 (en février).

Elle concernait l'organisation des écrits professionnels (rapports de fin de contrat ; rencontres avec les travailleurs sociaux pour des bilans intermédiaires et des fins d'interventions ; les écrits demandés par l'inspecteur de l'enfance ou un juge d'enfant...). L'idée était de faire le point sur le circuit de réalisation et de validation de l'écrit.

Nous avons aussi, durant cette réunion, fait le point sur l'organisation des actions collectives.

### **II-4-2- Réunions administratives**

Chaque lundi l'équipe de RS, l'agent d'accueil et le comptable, se réunissent entre 9h et 10h. L'idée est de faire le point sur l'organisation de la semaine :

- organisation de l'équipe administrative ;
- point sur les situations qui peuvent nécessiter une décision à prendre (gestion des arrêts de travail ; situations complexes...);
- échange sur les attentes et besoins exprimés par les équipes ;
- échange sur l'actualité des familles et des institutions ;
- rappels de consignes ou de principes de fonctionnement par la directrice ;
- en présence de l'agent d'accueil et du comptable, des aspects plus administratifs peuvent être traités.

### **II-4-3- Organisation des plannings**

1 heure par semaine, les professionnelles sont toutes en réunion par équipe avec leur responsable de service (tous les 15 jours pour les AD).

Ces réunions sont l'occasion, en dehors de la planification des heures de travail (par binôme pour la quasi-totalité des situations), d'échanger avec la responsable de secteur sur une difficulté vécue dans la semaine passée sur laquelle il peut être nécessaire de se positionner (prise de rendez-vous par exemple), mais aussi d'entendre ce qui se passe dans l'association (infos diverses).

La directrice y participe ponctuellement : c'est pour elle l'occasion de sentir l'esprit ambiant, d'être à l'écoute de problématiques à prendre en compte, de passer de l'information. Cela lui permet aussi de se saisir des réalités du travail et des évolutions.

### **II-4-4- Priorités de l'année**

- Garder une grande vigilance face à la multitude des demandes qui déstabilisent notre organisation et la vie personnelle de nos salariées (horaires coupés, tardifs...) : l'idée est donc de respecter l'accord d'entreprise (travail 2 samedis par mois ; 2 soirs de libres après 18h chaque semaine) tout en maintenant une capacité à répondre aux besoins de nos partenaires.
- Asseoir l'organisation de la sectorisation des équipes TISF, en tenant compte des compétences spécifiques, des lieux de résidence des salariées, et de la limitation des déplacements entre 2 familles.

## **II-5 Partenariat**

### **II-5-1- Le Conseil Général**

Le renouvellement du CPOM a nécessité un certain nombre de rencontres avec les représentants du Conseil Général (en présence de la CAF) :

- 1 réunion pour la restitution du diagnostic du cabinet ENEISS le 18 juin (étude des indicateurs des services d'aide à domicile dont l'objectif était de définir une norme de fonctionnement des services et de financement par le CG)
- 2 réunions (entre octobre et décembre) pour échanger sur notre organisation et nos engagements pour 2015 à 2017 et mettre par écrit un document signé par les 2 parties, notamment sur les stratégies de communication, l'administration de l'association, les actions collectives, le développement de la partie handicap, le développement du partenariat, la maîtrise des coûts et l'optimisation de la gestion.

Nous avons pu repérer lors de ces échanges les perspectives à venir de télétransmission et de télégestion.

Nous avons par ailleurs participé à la réunion annuelle de campagne budgétaire 2015 le 26 novembre à Candé, lors de laquelle nous avons compris que nous devons être attentifs à nos dépenses à l'avenir, le Conseil Général ayant des moyens très limités pour maintenir son soutien aux associations.

Auprès des MDS, nous travaillons en relation très étroite avec les travailleurs sociaux qui suivent les familles.

### **II-5-2- La CAF**

Comme chaque année, nous avons fait le point sur les activités que nous développons en direction des familles et le nombre d'heures qui pourront être accordées pour nos professionnels.

Les relations avec les représentants de la CAF sont très facilitées par l'écoute de nos interlocuteurs et la confiance qu'ils nous accordent.

### **II-5-3- ADESSADOMICILE**

Participation à des journées organisées par la fédération :

- Sur les modes d'intervention à domicile (directrice)
- Assemblée générale à Limoges (directrice et administrateur), sur 3 jours. Participation à divers ateliers sur la famille, les innovations, le partenariat et la constitution de réseau, l'aide à la personne âgée...
- Participation à la délégation régionale Pays de Loire : instance de recueil d'informations fédérales. Nous noterons que la réorganisation de la délégation régionale, suite au départ de la déléguée régionale, a généré qu'il n'y a pas eu de rencontres supplémentaires en 2014. Pourtant il est très pertinent de participer à ces temps d'échanges riches entre acteurs du service à domicile.

#### **II-5-4- L'association Aide Familiale Populaire**

Nous avons maintenu nos relations courtoises et constructives :

- Echange de pratiques professionnelles au niveau de la direction
- Réflexion sur les actions mutualisées que nous pouvons envisager pour nos intervenantes respectives

#### **II-5-5- Le CHU**

Rencontre avec les assistantes sociales de l'hôpital pour présenter notre association et les conditions dans lesquelles nous intervenons.

#### **II-5-6- Resto du cœur – Banque alimentaire**

Partenariat construit sur Saumur autour de nos ateliers cuisine et jeux, riche en impact pour les familles qui en bénéficient.

#### **II-5-7- Ludothèques Angers et Saumur**

Ces espaces sont intéressants pour nos intervenantes et nous avons une adhésion dans ces lieux associatifs où nous emmenons les familles et empruntons des jeux.

## **II-6- Le conseil d'administration**

### **II-6-1- Sa constitution**

1 Président, 1 Secrétaire, 1 Trésorière et 4 autres membres.

La directrice de l'association y est systématiquement présente en tant qu'invitée. Depuis septembre 2014, la cadre de service et 1 représentant des IRP y sont invitées.

### **II-6-2- Organisation des réunions de CA et bureau dans l'année**

11 réunions de CA

6 réunions de bureau

Sujets principaux traités par les administrateurs :

- Aspects financiers
- CPOM
- Gestion du personnel
- Communication
- Projets de développement
- Comité des usagers
- et autres points divers selon l'actualité

### **II-6-3- Commission Communication :**

Composée de 2 administrateurs ; 1 représentant du personnel ; l'agent d'accueil ; la cadre de secteur ; la directrice.

Sujets principaux traités : diagnostic DLA et mise en place d'un plan de communication (internet + documents)

### **II-6-4- Commission Handicap :**

Composée de 2 administrateurs ; la responsable de secteur des AD-AVS-AMP ; la responsable de secteur de Saumur ; la cadre de secteur ; la directrice. Elle s'est réunie 4 fois dans l'année 2014.

Lancée en 2013, cette commission a établi un état des lieux :

- des prises en charges et de leur évolution ;
- des types de demandes et de handicaps ;
- des besoins des professionnelles et des exigences spécifiques à ce secteur d'activité.

L'orientation actée par le CA est que l'action soit centrée sur les familles.

Actions menées par la commission :

- rencontre de partenaires pour repérer les besoins et envisager des collaborations ;

- évaluation des actions menées pour ajuster l'accompagnement ;
- sensibilisation auprès des autres intervenantes de l'association ;
- synthèse aux administrateurs pour une orientation politique et des perspectives pour les années à venir (négociations partenaires...);
- préparation dans le cadre de l'AG 2014 d'un débat à partir d'un témoignage de parents accompagnés par le service, ayant un enfant porteur de handicap. L'objectif était de sensibiliser l'ensemble des salariés sur le travail aujourd'hui développé dans ce cadre (zoom sur les interventions AMP AVS).

#### **II-6-5- Commission Ressources Humaines :**

La commission est composée de 4 administrateurs ; une responsable de secteur ; un représentant du personnel ; la directrice. Elle s'est réunie 2 fois depuis sa création en novembre 2014.

Elle a défini ses objectifs principaux :

- Réfléchir à ce qui doit être mis en œuvre pour s'adapter aux évolutions de notre société et des politiques sociales, et envisager un développement qui tienne compte des compétences et spécificités des salariés et maintienne l'emploi ;
- Observer nos modes d'organisation et réfléchir aux adaptations nécessaires (notamment à partir des observations du CHSCT : éviter la souffrance au travail, favoriser la motivation et l'implication, tenir compte de l'évolution des métiers et des conditions de travail au sein des familles, le vieillissement des salariés) ;
- Etre attentif à la pérennisation de l'Association et aux initiatives qui y contribueront.

Cette commission a bien démarré, avec une réelle implication de ses membres et une volonté de mener une réflexion de qualité.

#### **II-6-6- Commission Formation :**

La commission est composée de 1 déléguée du personnel, la cadre de secteur, 1 TISF, 1 AMP, 1 Aide à Domicile et la directrice.

Elle s'est réunie 1 fois en 2014.

Elle est l'instance de réflexion sur le besoin de formation pour un accompagnement efficient auprès des familles. Elle a débouché sur des thématiques de formation à privilégier :

- les troubles du comportement chez l'enfant et le positionnement des parents - à destination des TISF, AVS et AMP
- accompagnement de parents atteints de troubles psychiatriques : positionnement de la professionnelle - à destination des TISF
- accompagnement de la personne autiste (enfant ; adulte) : positionnement de la professionnelle - à destination des TISF, AVS et AMP
- les maladies mentales : zoom sur la dépression, la bipolarité, la schizophrénie... - à destination des Aides à Domicile



### **II-6-7- Le comité d'utilisateur :**

Le comité des usagers est composé de 1 administrateur et 1 professionnelle à la retraite qui l'ont porté durant environ un an. Elles se sont réunies avec des familles ayant bénéficié des services de l'association (4).

Il s'est réuni 3 fois dans l'année, sur le premier semestre.

Les membres du comité ont porté leurs échanges autour des points suivants :

- le fonctionnement du comité des usagers ;
- l'information auprès des familles sur le comité des usagers : qui informe ? comment ? quels outils propres au comité des usagers pour une information régulière ?
- exploiter le questionnaire de satisfaction, d'attentes et besoins des familles ;
- présence à la porte ouverte de l'association ;
- initier et participer à des événements au sein de l'association.

Le comité des usagers a fait l'objet d'échanges entre administrateurs et direction dans l'objectif d'en préciser le sens, l'organisation (porté par qui ?), et de faire le lien avec la problématique de l'adhésion des familles à l'association.

## Conclusion

L'année 2014 a été une année dont on peut dire que :

- la solidarité entre intervenants permet d'assurer des interventions continues et suivies, de haute qualité professionnelle, dans un état d'esprit favorable (accueil, écoute, valorisation, soutien) ;
- il est nécessaire toutefois de les soutenir au quotidien ;
- on a eu des difficultés à réaliser le nombre d'heures suffisant pour équilibrer notre budget ;
- le suivi comptable et administratif est stabilisé et fiable ;
- Le conseil d'administration est mobilisé et tente de faire face à la situation et de soutenir au mieux la direction.